



Indice des prix à la consommation des ménages de Martinique - Février 2019

Hausse des prix de 0,3 % et de 1,0 % sur un an

En février 2019, les prix augmentent faiblement de 0,3 %. Cette hausse est due à l'augmentation des prix de l'alimentation et des services. Les prix des produits manufacturés, partiellement soldés, diminuent de 0,3 %. Sur un an, la hausse de 1,0 % est due aux secteurs des services et de l'alimentation. Si les prix des produits manufacturés restent stables, les prix de l'énergie diminuent de 3,0 %.

Christophe Balaire

Les prix augmentent faiblement en février 2019 (+ 0,3 %), notamment ceux des services qui progressent de 0,6 %. Les prix des différents postes de ce secteur sont à la hausse, à l'exception des prix des communications qui sont stables. Ceux des services de transport augmentent fortement (+ 5,1 %), en lien avec les hausses de prix dans le transport aérien. La pleine période touristique explique le caractère saisonnier de cette évolution. Les loyers et tarifs des services rattachés continuent leur progression (+ 1,7 %), sur la lancée de janvier. Les prix des autres services augmentent de 0,7 %.

Comme en janvier, les prix de l'alimentation sont le deuxième poste expliquant l'augmentation globale. Ils augmentent de 0,4 %, principalement en raison des produits d'alimentation hors frais (+ 0,4 %). Les prix des produits frais baissent quant à eux de 0,2 %, après la forte hausse de janvier.

Sous l'effet de la stabilité des prix des produits pétroliers, les prix de l'énergie connaissent une évolution nulle en février. Gazole et essence ont des prix inchangés, alors que le prix de la bouteille de gaz liquéfiée est en hausse de 0,3 %.

Ce mois-ci, les soldes marquent l'évolution des prix des produits manufacturés en baisse de 0,3 %. La baisse est nette sur les prix de l'habillement qui diminuent de 2,7 %. Les prix des produits de santé décroissent de 0,9 %. L'effet solde est très limité pour les autres produits manufacturés, puisque leur prix augmente de 0,4 %.

La hausse annuelle de 1 % est, elle aussi, due à l'évolution des prix des services et de l'alimentation. Les prix de l'énergie baissent sur un an, alors que dans le secteur des produits manufacturés les prix restent stables.

Depuis un an, les prix des services ont augmenté de 2,1 %. Seuls les services des communications baissent sur douze mois (- 0,7 %). Les prix des autres services augmentent plus ou moins fortement selon le type de service. Par exemple, les prix des loyers et services croissent de 1,7 %.

L'alimentation contribue à la hausse des prix, puisque ce secteur connaît une inflation de 1,1 % sur les douze derniers mois. Les produits frais contribuent le plus à cette hausse avec une augmentation de 3,1 %, tandis que les prix des autres produits alimentaires et de boissons augmentent de 0,8 %.

1 Indice des prix à la consommation en Martinique

En glissement annuel (en %)



Lecture : en février 2019, l'indice des prix (ensemble) augmente de 1,0 % par rapport à février 2018.

Source : Insee, indice des prix à la consommation - Dirag 2019.

2 Indice des prix à la consommation en Martinique – Février 2019

Indice des prix à la consommation (en indice, base 100 en 2015)

Regroupements	Pondérations 2019	Indice pour le mois de					Variation (%) au cours			
		Fév. 2018	Nov 2018	Déc. 2018	Jan. 2019	Fév. 2019	du dernier mois	des 3 derniers mois	des 12 derniers mois	
Ensemble	10 000	101,1	101,7	101,5	101,8	102,1		0,3	0,4	1,0
Alimentation	1 778	104,0	103,6	104,1	104,7	105,1		0,4	1,5	1,1
Produits frais	179	112,4	111,1	112,9	116,1	115,9		-0,2	4,3	3,1
Alimentation hors produits frais	1 599	102,7	102,3	102,7	103,1	103,5		0,4	1,2	0,8
Tabac	116	105,2	115,4	115,4	115,4	116,0		0,5	0,6	10,3
Produits manufacturés	2 866	96,6	97,2	97,3	97,0	96,6		-0,3	-0,6	0,0
Habillement et chaussures	481	88,0	91,8	91,1	90,5	88,0		-2,7	-4,2	0,0
Produits de santé	462	92,5	91,7	91,5	91,7	90,9		-0,9	-0,8	-1,8
Autres produits manufacturés	1 923	99,6	99,8	100,0	99,7	100,1		0,4	0,3	0,5
Énergie	790	106,1	112,1	105,6	102,9	102,9		0,0	-8,2	-3,0
dont Produits pétroliers	592	107,5	116,1	107,3	103,5	103,5		0,0	-10,8	-3,7
Services	4 450	101,9	101,6	102,2	103,4	104,0		0,6	2,3	2,1
Loyers et services rattachés	903	101,2	101,2	100,8	102,3	102,8		0,5	1,7	1,7
Service de santé	657	105,4	106,0	105,0	105,4	105,6		0,2	-0,3	0,2
Services de transports	163	96,5	87,8	107,5	96,4	101,3		5,1	15,4	4,9
Services de communications	424	94,4	93,4	93,4	93,8	93,8		0,0	0,4	-0,7
Autres services	2 303	103,3	103,4	103,6	105,7	106,4		0,7	2,9	3,1
Alimentation et tabac	1 894	104,1	104,3	104,8	105,4	105,8		0,4	1,4	1,7
Produits manufacturés et énergie	3 656	98,6	100,4	99,1	98,3	98,0		-0,3	-2,4	-0,6
Manufacturés hors habillement et chaussures	2 385	98,5	98,4	98,6	98,4	98,5		0,1	0,1	0,1
Ensemble hors produits frais	9 827	100,8	101,4	101,3	101,5	101,8		0,3	0,4	1,0
Ensemble hors énergie	9 210	100,7	100,8	101,2	101,8	102,0		0,3	1,2	1,4
Ensemble hors tabac	9 884	101,1	101,5	101,4	101,7	102,0		0,3	0,4	0,9

Source : Insee, indice des prix à la consommation - Dirag 2019.

3 Indice des prix des départements d'outre-mer et de métropole

Février 2019

Regroupements	Variation des douze derniers mois (en %)				
	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion	France
Ensemble	0,6	0,6	1,0	0,0	1,3
Alimentation	0,7	1,7	1,1	-0,4	3,1
Produits frais	-2,5	0,1	3,1	-33,1	8,3
Alimentation hors produits frais	1,0	1,9	0,8	2,2	2,1
Tabac	8,7	9,2	10,3	12,1	14,0
Produits manufacturés	0,6	-1,2	0,0	-1,7	-0,5
Habillement et chaussures	-0,2	-4,9	0,0	-3,9	0,8
Produits de santé	-0,5	-1,7	-1,8	-1,5	-3,0
Autres produits manufacturés	1,0	0,3	0,5	-1,1	-0,2
Énergie	-1,7	-1,7	-3,0	-5,8	3,2
dont Produits pétroliers	-2,5	-2,1	-3,7	-8,4	3,2
Services	0,9	1,4	2,1	1,4	0,9
Loyers et services rattachés	0,8	2,4	1,7	0,9	-0,2
Service de santé	0,2	0,1	0,2	0,0	0,1
Services de transports	1,4	-3,0	4,9	7,5	-0,5
Services de communications	-0,7	-0,3	-0,7	0,3	-3,1
Autres services	1,4	2,0	3,1	1,6	1,7
Alimentation et tabac	1,1	2,4	1,7	0,7	4,2
Produits manufacturés et énergie	0,2	-1,3	-0,6	-2,4	0,4
Manufacturés hors habillement et chaussures	0,7	-0,1	0,1	-1,2	-0,7
Ensemble hors produits frais	0,7	0,6	1,0	0,3	1,2
Ensemble hors énergie	0,8	0,8	1,4	0,3	1,1
Ensemble hors tabac	0,6	0,4	0,9	-0,2	1,1

Source : Insee, indice des prix à la consommation - Dirag 2019.

Les prix des produits manufacturés ont une évolution globale nulle : les prix de l'habillement et chaussures n'évoluent pas sur 12 mois, alors que ceux des produits de santé baissent de 1,8 %. Les prix des autres produits manufacturés augmentent de 0,5 %.

Méthodologie

L'indice des prix à la consommation (IPC) est publié en base 2015

Jusqu'en décembre 2015, l'IPC était publié en base 100 par rapport à 1998. À partir de février 2016, l'année de référence est 2015 : la moyenne des indices des prix pour l'année 2015 vaut 100. L'IPC a régulièrement changé de base : l'indice base 2015 est ainsi la huitième génération d'indice.

Un changement de base comprend des opérations simples, de nature purement calculatoire. Le niveau de l'indice, qui est modifié avec le changement de l'année de référence, importe peu : c'est l'évolution de l'indice que l'on souhaite mesurer, et cette évolution n'est pas affectée par l'année de référence dans le cas d'un indice chaîné comme l'IPC.

Le changement de base 2015 a également permis d'intégrer un nombre important d'améliorations, rendues nécessaires étant donné le temps écoulé depuis le précédent changement de base. La série agrégée « transport-communications » par exemple, a été dissociée entre les « services de transport » d'une part et les « services de communications » d'autre part, compte tenu du poids grandissant de ces derniers.

Les pondérations de l'IPC sont entièrement mises à jour

C'est en particulier le cas pour les indices des prix des DOM, qui intègrent l'enquête budget des familles de 2011. Ce changement de pondérations ne change pas les tendances, mais peut les amplifier.

Le calcul de l'indice a été amélioré

Les changements de base sont aussi l'occasion de mettre en oeuvre des évolutions méthodologiques importantes. Ainsi, pour les produits frais, la méthodologie d'agrégation de l'indice a été modifiée : les produits frais sont traités comme les autres variétés et leurs prix de base sont mis à jour chaque année.

Définitions

Qu'est-ce que l'indice des prix à la consommation ? L'indice des prix à la consommation est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation du niveau général des prix des biens et des services proposés aux consommateurs sur le territoire. C'est une mesure synthétique des évolutions de prix à qualité constante. La quasitotalité des biens et des services marchands proposés aux consommateurs fait partie du champ de l'indice.

À quoi sert-il ? Il permet de revaloriser les pensions alimentaires, les loyers d'habitation, les rentes viagères, et d'indexer le Smic et les retraites, ainsi que le taux du livret A ou d'autres produits financiers. Il permet de suivre mois par mois l'évolution des prix et donc d'apprécier les tendances inflationnistes.

Pour en savoir plus

- Clarenc P., Millet C., « Le niveau de vie moyen des Martiniquais progresse entre 2001 et 2011, les inégalités persistent », Insee dossier Martinique n° 9, mars 2018 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3368725>.
- Pour comprendre le pouvoir d'achat et l'indice des prix : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1308>.
- « En Martinique, entre 1998 et 2013, les prix ont évolué en moyenne au même rythme que ceux de la métropole », Insee, Antian'échos n° 49, juin 2014 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1293321>.

Service territorial de Martinique
Centre technopole de Kerlys - bâtiment D1
5, rue Saint-Christophe - CS 10641
97262 Fort-de-France Cede

Directeur de la publication :
Yves CALDERINI

Rédacteur en chef :
Sylvie BLANC

Rédacteur en chef adjointe :
Maud TANTIN MACHECLER

Mise en page :
Patrick LAPIERRE DE MÉLINVILLE

ISSN : 2416-8211
© Insee 2019

